

---

**Première assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Montcalm, tenue le mardi 22 février 2022 à 19 h, par visioconférence**

---

**PRÉSENCES :**

**Membres avec droit de vote :**

M <sup>me</sup> Noémie Manseau	Présidente (2022)
M. Thomas Vernes	Trésorier (2022)
M. Jonathan Tedeschi	Secrétaire (2022)
M <sup>me</sup> Lyne Brunelle	Administratrice (2022)
M. Étienne Morneau	Administrateur coopté (2022)

**Membres sans droit de vote :**

M <sup>me</sup> Catherine Vallières-Roland	Conseillère municipale, Montcalm–Saint-Sacrement
M <sup>me</sup> Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, Cap-aux-Diamants

**ABSENCES :**

M <sup>me</sup> Anne-Sophie Leclerc	Vice-présidente (2023) (démissionnaire)
M. Vincent Rochette	Administrateur (2023) (démissionnaire)

**IL Y A QUORUM**

**AUTRES PRÉSENCES :**

M. Denis Bergeron	Conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M <sup>me</sup> Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 13 personnes assistent à l'assemblée.

## Ordre du jour

<b>22-01-01</b>	<b>Ouverture de l'assemblée</b>	19 h
<b>22-01-02</b>	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	19 h 01
<b>22-01-03</b>	<b>Adoption du procès-verbal du 14 décembre 2021</b>	19 h 05
<b>22-01-04</b>	<b>Trésorerie</b>	19 h 15
<b>22-01-05</b>	<b>Fonctionnement du conseil d'administration</b>	19 h 20
	1. Démissions	
	2. Rencontre avec le Bureau de projet du tramway (BPT)	
	3. Consultations publiques à venir	
	4. Assemblée générale annuelle	
<b>22-01-06</b>	<b>Période d'échange réservée aux conseillères municipales</b>	19 h 30
<b>22-01-07</b>	<b>Période de questions et commentaires du public</b>	19 h 50
<b>22-01-08</b>	<b>Période des comités de travail du conseil d'administration</b>	20 h 05
	1. Comité Transports et environnement	
	2. Comité Relations avec les citoyens	
	3. Comité Cadre bâti	
	4. Autres suivis	
<b>22-01-09</b>	<b>Correspondance</b>	20 h 30
<b>22-01-10</b>	<b>Divers</b>	20 h 35
<b>22-01-11</b>	<b>Levée de l'assemblée</b>	20 h 45

## Procès-verbal

### 22-01-01 Ouverture de l'assemblée

La présidente, M<sup>me</sup> Noémie Manseau ouvre l'assemblée à 19 h. Elle cède la place à M. Bergeron pour diriger l'assemblée.

### 22-01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

*SUR UNE PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Lyne Brunelle, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Jonathan Tedeschi, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

### 22-01-03 Adoption du procès-verbal du 14 décembre 2021

*SUR UNE PROPOSITION DE M. Thomas Vernes, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Lyne Brunelle, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 14 décembre 2021. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

### 22-01-04 Trésorerie

#### 1. État des revenus et dépenses

Le trésorier, M. Vernes, indique que le solde du compte au 31 janvier est de 5 281,15 \$.

Le budget de fonctionnement reçu de la Ville pour 2022 a été encaissé.

#### 2. Paiement et factures

## **RÉSOLUTION 22-CA-01**

*CONSIDÉRANT la résolution 21-CA-28 ;*

*SUR UNE PROPOSITION DE M. Thomas Vernes, DUMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Lyne Brunelle, IL EST RÉSOLU de payer 100 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 22 février 2022. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

### **22-01-05 Fonctionnement du conseil d'administration**

#### **1. Prise d'acte des démissions**

M<sup>me</sup> Anne-Sophie Leclerc ainsi que M. Vincent Rochette ont fait part de leur démission comme membres du conseil d'administration pour des raisons personnelles.

À la suite de la démission de M<sup>me</sup> Leclerc, le poste de vice-président/e du conseil de quartier est vacant.

#### **2. Rencontre avec le Bureau de projet du tramway (BPT)**

Une **rencontre de travail portant sur l'insertion du tramway** aura lieu par visioconférence demain, le 23 février, en présence de M<sup>me</sup> Émilie Bégin du BPT et des membres des conseils d'administration des conseils de quartier de Montcalm et de Saint-Jean-Baptiste.

Un citoyen voudrait soumettre ses questions sur le projet de tramway au conseil d'administration en vue de cette rencontre. Les questions devront parvenir à l'adresse courriel du conseil de quartier ce soir afin que M. Bergeron les achemine au conseil d'administration. D'autres questions sont soumises dans la zone de clavardage.

La **rencontre publique** portant sur le même sujet aura lieu le 3 mars 2022 à 19 h, par visioconférence également. La rencontre publique vise les quartiers de Montcalm et de Saint-Jean-Baptiste parce que l'insertion est à cheval sur les deux quartiers. D'autres rencontres sont également prévues pour les commerçants et pour les travailleurs.

Il est possible de [s'inscrire en ligne](#) à l'une ou l'autre de ces rencontres et d'obtenir plus [d'informations](#) sur l'insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier sur le [site web du tramway de Québec](#).

Il y aura éventuellement d'autres rencontres portant sur des sujets qui intéressent la population du quartier. C'est à confirmer.

#### **3. Consultations publiques à venir**

La consultation relative au Règlement omnibus portant sur les zones de débarcadère et abris particuliers des terrasses aura lieu prochainement. La modification sera soumise au conseil d'arrondissement puis au conseil exécutif au cours des deux prochaines semaines.

#### **4. Assemblée générale annuelle**

Le rapport annuel et les états financiers 2021 doivent être adoptés par le conseil d'administration avant l'assemblée générale annuelle, donc à la prochaine assemblée du 22 mars ou juste avant l'assemblée générale.

Concernant les élections, quatre postes sont en nomination du côté des femmes, dont deux d'une durée de deux ans et deux d'une durée d'un an. Quatre postes d'une durée similaire sont également en nomination du côté des hommes.

Outre ces postes élus, trois postes pourront être cooptés par le conseil d'administration. Pour poser sa candidature comme membre coopté, une personne doit résider ou travailler dans le quartier.

Les mandats qui se terminent sont ceux de M<sup>me</sup> Noémie Manseau et de M<sup>me</sup> Lyne Brunelle ainsi que ceux de M. Thomas Vernes, M. Jonathan Tedeschi, et M. Étienne Morneau.

Un citoyen souhaiterait se joindre au conseil d'administration si le quorum est en jeu. Il devra poser sa candidature et la retirer au besoin lors de l'assemblée.

Toute personne intéressée peut poser sa [candidature en ligne](#) ou par écrit et recevoir l'appui de 10 personnes résidant ou représentant un établissement dans le quartier. Les appuis peuvent se faire [en ligne](#) ou par écrit. Les [formulaire à imprimer](#) sont disponibles sur le site de la Ville.

### **RÉSOLUTION 22-CA-02**

#### ***Concernant la date et le lieu de l'assemblée annuelle 2022***

*SUR UNE PROPOSITION DE M. Thomas Vernes, APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Noémie Manseau, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le conseil de quartier fixe la date de l'assemblée annuelle au 26 avril 2022 en mode présentiel ou virtuel selon les directives du moment. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

### **RÉSOLUTION 22-CA-03**

#### ***Concernant la nomination d'un président d'élection à l'assemblée générale annuelle***

*SUR UNE PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Noémie Manseau, APPUYÉE PAR M. Thomas Vernes, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT que le conseil de quartier nomme M. Denis Bergeron comme président d'élection pour l'assemblée annuelle 2022. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

## **22-01-06 Période d'échange réservée aux conseillères municipales**

**Rencontres sur le tramway** – M<sup>me</sup> Mélissa Coulombe-Leduc revient sur le sujet de la consultation relative à l'insertion du tramway. La consultation portera surtout sur les aménagements entourant l'insertion du tramway en particulier sur la nouvelle place publique à l'intersection de l'avenue Cartier, sur les éventuelles rues partagées, sur le mobilier ainsi que sur la foresterie urbaine. Il y aura également des rencontres avec les commerçants et les travailleurs qui fréquentent le secteur.

De plus, du 4 au 25 mars, un [questionnaire en ligne](#) permettra à la population de s'exprimer sur l'insertion du tramway et les aménagements requis. Il n'est pas exclu qu'il y ait d'autres consultations sur d'autres sujets.

**Manifestations** – M<sup>me</sup> Coulombe-Leduc revient sur les deux épisodes de manifestations qui ont eu cours au cours des dernières semaines. Il y a eu rétroaction et évolution dans les mesures qui ont été prises pour contenir les manifestations. Les conseillères ainsi que la Société de développement de l'avenue Cartier (SDC) se sont assurées de répondre aux questions et de faire circuler les informations.

M<sup>me</sup> Coulombe-Leduc remercie les gens qui ont été impactés et invite la population à faire part de leurs commentaires au 311.

**Stationnement sur rue** – Le conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou a adopté récemment deux modifications au stationnement sur rue dans le quartier.

À la demande de résidants, le stationnement à l'angle de l'avenue Salaberry et de la rue Fraser est modifié pour y améliorer la visibilité et la circulation piétonne



et cycliste ([sommaire](#)). Le stationnement sera interdit en tout temps sur le côté ouest de l'avenue de Salaberry, au sud de la rue Fraser, sur une distance de 10 mètres. Une case de stationnement est donc retirée de la zone 7.

À la demande de citoyens, des changements seront également apportés sur la côte Sherbrooke, au nord de la rue des Franciscains, où les cases de stationnement sur rue seront réservées aux détenteurs de vignettes.

**Norme nickel** – Finalement, M<sup>me</sup> Coulombe-Leduc rappelle qu'à l'issue d'un comité plénier tenu le 3 février dernier et portant sur le projet de modification de la norme de nickel, [le conseil de ville s'est unanimement opposé](#) à un ajustement à la hausse de la norme et a déposé un [mémoire dans le cadre de la consultation publique](#) tenue par le ministre de l'Environnement sur le sujet. Le mémoire fait une vingtaine de pages sans compter quelque deux cents pages d'annexes.

Revenant sur le sujet du tramway, M<sup>me</sup> Catherine Vallières-Roland invite les gens à consulter la [présentation](#) et les [capsules d'information](#) qui ont été mises en ligne à la suite de l'état des lieux effectué par le maire. Elle mentionne qu'il y aura aussi des émissions radiophoniques et des consultations pour des problématiques spécifiques auprès du BPT.

**Consultations prébudgétaires** – M<sup>me</sup> Vallières-Roland enchaîne en mentionnant que la Ville a soumis un [mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires du gouvernement du Québec](#) pour le budget 2022-2023. Les demandes de la ville portent principalement sur le développement durable, les

logements sociaux et abordables, l'inventaire du patrimoine bâti, les équipements municipaux et la décontamination.

<b>Priorité</b>	<b>Recommandations de la Ville</b>
1. Soutien aux initiatives de développement durable	Aide financière de 50 M\$, sur un total de 121 M\$ d'investissement prévus en soutien à la réalisation des projets du Plan de transition et d'action climatique et du Plan d'action solidaire de la Ville.
2. Logements sociaux et abordables	Construction de 250 logements sociaux et de 250 logements abordables annuellement durant cinq ans sur le territoire de la ville.
3. Pérennité des infrastructures municipales	Investissement de 75 M\$ par année pendant 10 ans, réparti à parts égales entre les trois paliers de gouvernement, pour résorber le déficit d'entretien accumulé.
4. Soutien aux équipements municipaux	Aide financière de 25 M\$ en soutien aux projets d'investissements municipaux. La Ville s'engage à une contribution équivalente.
5. Décontamination de terrains en zone urbaine	Aide financière de 35 M\$ pour la décontamination aux fins de requalification.
6. Accélération des inventaires du patrimoine bâti dans la Capitale-Nationale	Aide financière de 5 M\$ pour atteindre les objectifs de la Loi 69 dans les délais et documenter plus de 8 600 bâtiments.

**Bilan des 100 premiers jours** – Plusieurs engagements ont été comblés au terme des 100 premiers jours de la nouvelle administration : la bonification du réseau hivernal des pistes cyclables, l'abolition des frais de retard dans les bibliothèques, des mesures de soutien aux organismes et commerçants pendant la pandémie et la gratuité des parcs municipaux et bases de plein air.

**Sommet des aînés** – En terminant, M<sup>me</sup> Vallières-Roland mentionne que la Ville tiendra son sommet des aînés les 19, 20 et 21 avril. Les gens sont invités à faire part de leurs priorités et de leur intérêt à participer à l'événement en répondant à un [questionnaire en ligne](#) d'ici le 4 mars prochain. L'événement prendra la forme de six rencontres d'une demi-journée pour discuter des thématiques retenues. Environ 40 personnes aînées par arrondissement pourront y participer.

## **22-01-07 Période de questions et commentaires du public**

**Expropriation et servitude** – Un citoyen a reçu un avis d'expropriation et voudrait en savoir plus. Il suggère qu'une rencontre soit planifiée avec les propriétaires du boulevard René-Lévesque qui sont également concernés. Le citoyen veut que la rencontre porte sur les principes et les processus et non sur les aspects confidentiels des transactions.

M<sup>me</sup> Vallières-Roland a transmis la requête à M. Charles Marceau, directeur du Service du Développement économique et des grands projets et un membre de ce service ainsi que M<sup>me</sup> Vallières-Roland vont communiquer avec le citoyen.

Une citoyenne résidant sur le boulevard sur René-Lévesque s'étonne de ne pas avoir reçu d'informations sur une éventuelle expropriation alors qu'un autre copropriétaire en a reçu. M<sup>me</sup> Vallières-Roland va la mettre en contact avec M. Marceau à ce propos.

**Canopée** – Depuis plus d'un an, un citoyen a demandé des informations sur les inventaires des arbres dans le quartier de Montcalm (actuels, coupés, plantés). M<sup>me</sup> Vallières-Roland va donner suite. Quant au financement des 30 000 arbres annoncés par la nouvelle administration, il relèvera des budgets de la Ville et non d'une éventuelle subvention du gouvernement provincial.

**Nombre de voies de circulation** – Le citoyen aimerait savoir si le nombre de voies de circulation sur le boulevard René-Lévesque, après l'avenue Bourlamaque, pourra faire l'objet de discussions ou si la décision est déjà prise.

M<sup>me</sup> Coulombe-Leduc répond que dans le secteur de l'avenue Joffre, près du collège Saint-Charles-Garnier, la population sera consultée sur différents scénarios en regard de la canopée et qu'en conséquence, ce n'est pas encore définitif. Le citoyen se demande s'il faut comprendre qu'entre l'avenue Cartier et l'avenue Joffre, les arbres sont moins importants. M<sup>me</sup> Coulombe-Leduc répond que la concentration est simplement plus importante dans le secteur du Collège.

Le citoyen estime que le processus de consultation n'est finalement pas aussi transparent qu'on l'annonçait puisqu'on évite des secteurs et des personnes qui souhaitent s'exprimer depuis très longtemps. Il déplore que les rencontres des 23 février et 3 mars ne portent que sur l'insertion du tramway alors que beaucoup d'autres sujets préoccupent la population citoyenne.

M<sup>me</sup> Coulombe-Leduc portera ces préoccupations à l'attention de la responsable du dossier du tramway, M<sup>me</sup> Mercier-Larouche. Elle précise qu'il y aura, le jeudi 24 février, à 12 h 30, une séance interactive sur la [page Facebook du tramway](#) portant justement sur la foresterie urbaine.

**Questions à propos du tramway** – Un citoyen fait part des six questions qu'il soumettra par courriel au conseil de quartier pour la rencontre du 23 février.

1. Est-ce que la Ville pourrait planifier de faire passer le tramway sur tout son territoire ?
2. Est-il possible de ne pas exproprier des résidences sur l'avenue Honoré-Mercier, mais d'utiliser plutôt le terrain vacant de l'ancienne église Saint-Vincent-de-Paul et de le mettre en contact avec le tunnel existant ?
3. Est-il possible de verdir la plateforme comme celle de Grenoble qui est gazonnée ?
4. Comment sera insérée la station Brown compte tenu du peu de place et des belles constructions environnantes ?
5. Est-il possible d'ériger un muret pour protéger les piétons sur les trottoirs, comme sur la côte d'Abraham ?
6. Qu'est-ce qui est prévu pour accéder au stationnement du Provigo à la hauteur de l'avenue Calixa-Lavallée ?

Un autre citoyen a fait parvenir une série de questions à M<sup>me</sup> Vallières-Roland via le courriel du conseil de quartier. Les questions ont été transmises aux personnes concernées à la Ville et un suivi sera effectué.

Un citoyen aimerait connaître la position du conseil de quartier concernant l'insertion du tramway sur l'avenue Cartier. M<sup>me</sup> Manseau estime que le conseil

sera mieux en mesure de se prononcer après les rencontres portant sur ce sujet.

**Arbres dans les grands stationnements** – Un citoyen propose de demander à la Ville de favoriser la plantation d'arbres dans les grands stationnements sur l'ensemble de son territoire, notamment en adoptant une réglementation en ce sens. Plus spécifiquement, dans le quartier de Montcalm, les stationnements visés seraient ceux du Centre Lucien-Borne, du Centre Frédéric-Bach et du Collège Saint-Charles-Garnier. La présence des arbres n'empêche pas le stationnement au contraire, puisque les conducteurs recherchent les stationnements ombragés. Le citoyen est invité à formuler une proposition en ce sens au conseil de quartier.

## **22-01-08 Période des comités de travail du conseil d'administration**

### **1. Comité Transports et environnement : circulation, environnement, transport et verdissement**

En attente des rencontres avec le Bureau de projet du tramway.

### **2. Comité Relations avec les citoyens : gouvernance, loisirs, citoyens, mixité, participation et communication**

De nouveaux membres sont à désigner sur le comité.

### **3. Comité Cadre bâti : services, commerces, cadre bâti, patrimoine, arts et densification**

Une rencontre a eu lieu entre M. Tedeschi et M. Boivin qui ont discuté des stations de tramway du quartier, du vote de la population et du respect de l'environnement bâti pour les nouvelles constructions dans le quartier. Des propositions sont soumises à l'attention du conseil.

#### **- Proposition citoyenne vis-à-vis l'architecture des stations de tramway dans le quartier Montcalm.**

Le conseil de quartier s'est déjà montré favorable au fait que les citoyens aient leur mot à dire sur l'architecture des stations. M. Vernes est d'accord pour la tenue de concours d'architecture, mais il est plutôt d'avis que les choix finaux doivent être faits par des personnes compétentes.

Les intentions de la Ville à propos des stations pourraient être précisées à la rencontre du 23 février. M<sup>me</sup> Vallières-Roland mentionne qu'il est effectivement dans les intentions de la Ville de donner une couleur locale à huit des stations de tramway dans le cadre de la [politique d'intégration des arts à l'architecture](#) du gouvernement du Québec qui consiste à allouer 1 % du budget de construction d'un bâtiment public à la réalisation d'œuvres d'art spécifiquement conçues pour ce bâtiment.

On convient toutefois que le conseil de quartier pourrait dès à présent exprimer par résolution son intérêt pour une architecture personnalisée des stations au quartier.

## **RÉSOLUTION 22-CA-04**

**Concernant une demande à la Ville de Québec pour donner aux stations de tramway du quartier de Montcalm une apparence spécifique à la thématique des arts propre au quartier**

*ATTENDU QUE la Ville de Québec projette établir un tramway sur son territoire et que ce tramway traverserait en totalité le quartier de Montcalm ;*

*ATTENDU QUE trois stations de tramway sont prévues dans le quartier de Montcalm, soit à l'intersection du boulevard René-Lévesque et des avenues Belvédère, Brown et Cartier ;*

*ATTENDU QUE le conseil de quartier de Montcalm, son comité Cadre-bâti ainsi que des citoyens sont intéressés par une participation citoyenne afin d'intégrer davantage la population résidente dans le projet du tramway ;*

*ATTENDU QUE la participation citoyenne s'intègre dans la philosophie de la nouvelle administration de la Ville de Québec et que celle-ci prévoit modifier en partie les plans du tramway de l'ancienne administration municipale ;*

*ATTENDU QUE dans les plans existants, les stations devaient toutes avoir une apparence semblable et qu'il serait plus pertinent que les stations, notamment celles du quartier, soient diversifiées pour aider à les distinguer et briser la monotonie du trajet ;*

*ATTENDU QUE le quartier de Montcalm est tourné vers la thématique des arts, que la population résidente aura à vivre quotidiennement avec ces trois stations et que celles-ci auront un impact visuel important sur le cadre bâti du quartier ;*

*ATTENDU QUE ces trois stations pourraient contribuer à l'intérêt touristique de la Ville de Québec ;*

***SUR UNE PROPOSITION DE M. Jonathan Tedeschi, APPUYÉE PAR M. Thomas Vernes, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT*** que le conseil de quartier de Montcalm demande à la Ville de Québec que les trois stations de tramway à l'angle des avenues Belvédère, Brown et Cartier aient une apparence spécifique à la thématique du quartier. Il demande également à la Ville d'évaluer la possibilité d'une participation citoyenne.

### **- Avis quant à un nouveau règlement entourant la construction de nouveaux bâtiments dans le quartier de Montcalm**

M. Boivin souhaiterait que la construction de nouveaux bâtiments dans le quartier respecte davantage les caractéristiques architecturales du quartier et s'harmonise à l'environnement bâti. Un règlement à cet effet pourrait être adopté par la Ville.

À cet égard, M<sup>me</sup> Coulombe-Leduc a l'impression que ce que demande le citoyen est déjà existant. Elle mentionne que la [Commission d'urbanisme et de conservation de Québec \(CUCQ\)](#) a justement le rôle de faire respecter et d'harmoniser les nouvelles constructions avec l'environnement bâti sur le territoire où elle a juridiction et dont fait partie le quartier de Montcalm.

M. Boivin rappelle qu'un sondage a montré par le passé que le quartier était pour moitié favorable à la conservation du style européen et pour moitié pour la construction à neuf. Il juge important de conserver le style européen en particulier pour soutenir l'intérêt touristique du quartier. M. Boivin va soumettre une proposition au conseil de quartier.

#### **4. Concours photo**

s.o.

#### **5. Autres suivis**

s.o.

### **22-01-09 Correspondance**

#### Lettres transmises

s.o.

#### Communications reçues

2022-01-10 Vivre en Ville – Assemblée générale annuelle

2022-01-12 Vivre en Ville – Infolettre de janvier 2022

2022-01-13 Requête d'une citoyenne – billet d'infraction

2022-01-14 MHV – Infolettre de janvier 2022

2022-02-02 Espaces d'initiatives

2022-02-03 Accès transports viables

2022-02- Requête d'un citoyen – nettoyage de rues

2022-02- Journaliste – Demande d'informations sur la première manifestation

### **22-01-10 Divers**

s.o.

### **22-01-11 Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance à 21 h 10. La prochaine assemblée aura lieu le mardi 22 mars 2022.

*M<sup>me</sup> Noémie Manseau*

Présidente

*M. Jonathan Tedeschi*

Secrétaire